

INSTITUT D'ÉMISSION
DES DÉPARTEMENTS
D'OUTRE – MER

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

*« Suivi de la conjoncture financière
et bancaire »*

**N° 120 – Septembre 2004
- Saint-Pierre-et-Miquelon -**

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

**« *Suivi de la conjoncture financière
et bancaire* »**

**N° 120 – Septembre 2004
- Saint-Pierre-et-Miquelon –**

Synthèse

1. L'évolution financière

1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière.....	10
1.1.1 Ensemble des actifs financiers.....	10
1.1.2 Ensemble des dépôts.....	12
1.1.3 Dépôts à vue.....	14
1.1.4 Placements liquides ou à court terme.....	16
1.1.5 Epargne à long terme.....	18
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière.....	20
1.2.1 Ensemble des concours consentis.....	20
1.2.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux.....	22
1.2.3 Concours consentis par les établissements de crédits non installés localement.....	24
1.3 La position extérieure nette du système bancaire local.....	26

2. Rappel des taux

2.1 Taux de marché.....	28
2.2 Taux d'intérêt légal.....	28
2.3 Taux de l'usure.....	29
2.3.1 Crédits aux particuliers.....	29
2.3.2 Crédits aux entreprises.....	29
2.4 Coût du crédit aux entreprises.....	30

3. Monnaie fiduciaire

3.1 Emission de billets en euros.....	32
3.2 Emission de pièces en euros.....	33

L'ensemble des actifs financiers de la clientèle non financière recensés auprès du système bancaire local le 30 juin 2004 atteint 161,1 millions d'euros, en progression de 3,0 % sur un an.

Ce sont les *particuliers* qui apportent la plus importante contribution à cette croissance ; leurs actifs financiers ont augmenté de 3,8 millions d'euros en un an. Les particuliers détiennent 76,2 % de l'ensemble des actifs de la place. Leurs dépôts à vue ont progressé de 0,9 million d'euros en un an. Mais ils ont avant tout privilégié les placements liquides ou à court terme, et plus particulièrement les dépôts à terme, plus rémunérateurs et facilement disponibles. Les produits d'épargne à long terme proposés par les établissements de crédit locaux continuent quant à eux de susciter l'intérêt des particuliers ; leur encours progresse de 1,2 millions d'euros sur un an. Au 30 juin 2004, l'épargne à long terme dans l'archipel s'élève à 4,4 millions d'euros, dont 66,3 % de portefeuille titres et 33,7 % de plans d'épargne logement.

Les actifs financiers des « *autres agents et clientèle diverse* » ont montré également un certain dynamisme sur un an. Ce sont essentiellement les dépôts à vue des organismes de sécurité sociale ainsi que ceux des administrations qui ont progressé.

A l'inverse, les actifs financiers des *sociétés non financières (entreprises...)* ont enregistré un recul de 1,2 millions d'euros sur un an ; ils retrouvent leur niveau de juin 2001. Ce sont les placements liquides, composés entièrement de compte à terme, qui sont concernés par cette baisse.

Au niveau national, les dépôts à vue recensés au 30 juin 2004 enregistrent une croissance de 7,2 % sur un an. Cette bonne orientation des dépôts à vue se retrouve sur toutes les catégories d'agents, bien que de façon plus marquée pour les administrations centrales. Le taux de croissance des livrets en glissement annuel a sensiblement fléchi, à 6,1 % en juin 2004 contre 11,9 % en juin 2003. Les placements rémunérés à court terme aux taux du marché monétaire affichent un taux de croissance de zéro, alors qu'il était négatif en juin 2003.

Les encours de crédits continuent leur croissance et atteignent 142,3 millions d'euros. La croissance annuelle s'est légèrement ralentie, mais demeure soutenue (+ 4,8 %). La proximité géographique semble privilégiée par la clientèle puisque seuls les établissements locaux bénéficient de cette croissance, alors que ceux non installés voient leur encours reculer. Ces derniers gèrent 15,5 % de l'encours contre 84,5 % pour les établissements locaux.

Les *particuliers* participent de façon dynamique à cette croissance. Les crédits à l'habitat s'inscrivent en hausse, avec + 4,4 millions d'euros. Toutefois, leur encours de créances douteuses augmente également, mais la part dans leur encours local demeure limitée (3,6 %).

Les crédits accordés aux *sociétés non financières* s'inscrivent en hausse, avec notamment une croissance de l'encours des crédits d'équipement.

*I. L'évolution
financière*

1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière

1.1.1 Ensemble des actifs financiers

L'ensemble des actifs financiers recensés à Saint-Pierre-et-Miquelon s'élève à 161,1 millions d'euros. Ils continuent leur progression en glissement annuel mais le rythme de croissance annuel s'est sensiblement ralenti. Par contre, les actifs financiers sont en recul par rapport au 31 mars dernier, comme cela est souvent le cas au cours du premier semestre dans l'archipel, comparativement au second semestre chaque année.

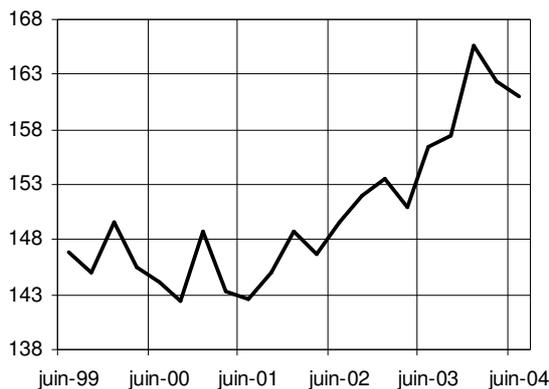
Les placements liquides ou à court terme totalisent 68,1 % de l'ensemble des actifs financiers mais restent stables sur un an. L'importance de l'épargne à long terme se confirme progressivement.

Ces actifs financiers relevés auprès du système bancaire local sont détenus en grande partie par les particuliers (76,2 %). Ceux-ci sont les principaux vecteurs de la croissance des actifs financiers, parallèlement à la catégorie « clientèle diverse et autres agents économiques »¹.

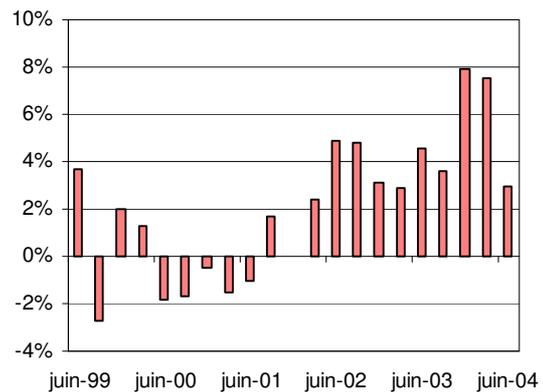
Evolution des actifs financiers

Ensemble des actifs financiers

en millions d'euros

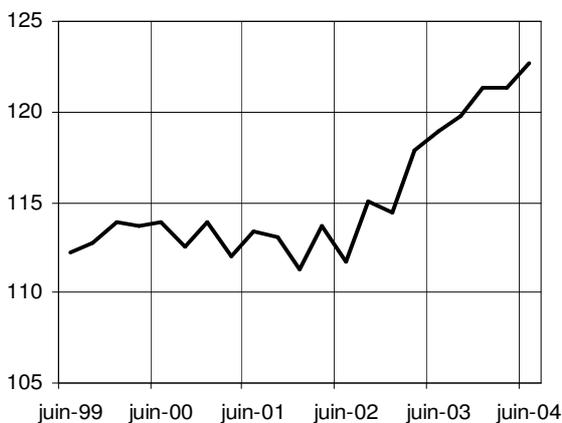


Variations trimestrielles en glissement annuel



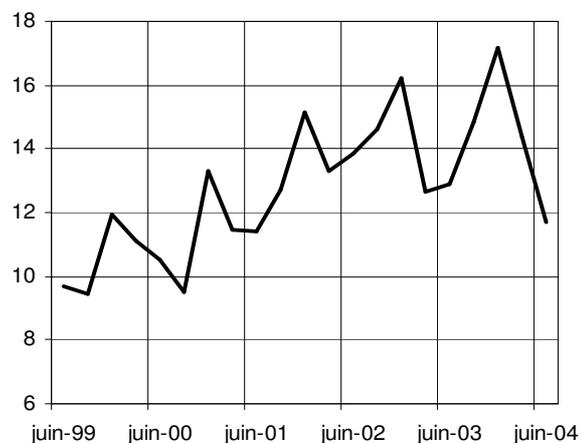
Actifs financiers des particuliers

(en millions d'euros)



Actifs financiers des stés non financières

(en millions d'euros)



¹ Sociétés d'assurance et fonds de pension, administrations privées, administrations centrales, administrations locales, administrations de Sécurité sociale.

1. L'évolution financière

Répartition des actifs financiers par catégorie de placement

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Placements à long terme	Total
Montant en millions d'Euros				
Au 30 juin 2004	46,9	109,8	4,4	161,1
Part en pourcentage	29,1%	68,1%	2,8%	100,0%
Au 30 juin 2003				
	44,0	109,2	3,2	156,4
Part en pourcentage	28,1%	69,8%	2,1%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Placements à long terme	Total
Variation 2004 / 2003				
- Montant en millions d'Euros	2,9	0,6	1,2	4,6
- En pourcentage	6,5%	0,5%	36,4%	3,0%
Variation 2003 / 2002				
- Montant en millions d'Euros	1,7	2,7	2,4	6,8
- En pourcentage	4,1%	2,5%	295,7%	4,6%

Répartition des actifs financiers par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 juin 2004	122,7	2,1	11,7	24,5	161,1
Part en pourcentage	76,2%	1,3%	7,3%	15,2%	100,0%
Au 30 juin 2003					
	118,9	2,3	12,9	22,4	156,4
Part en pourcentage	76,0%	1,5%	8,2%	14,3%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	3,8	-0,1	-1,2	2,1	4,6
- En pourcentage	3,2%	-5,8%	-9,0%	9,4%	3,0%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	7,1	-0,2	-0,9	0,8	6,8
- En pourcentage	6,4%	-7,5%	-6,8%	3,8%	4,6%

1.1.2 Ensemble des dépôts

Les montants des différents éléments constitutifs *des dépôts* recensés au nom des résidents sont répartis en fonction de la nature des opérations, à savoir les dépôts à vue et les placements liquides ou à court terme. A Saint-Pierre-et-Miquelon, les grands réseaux de collecte sont les banques, le Trésor Public ayant mis fin à ses activités avec les particuliers et les entreprises depuis le 31 décembre 2001.

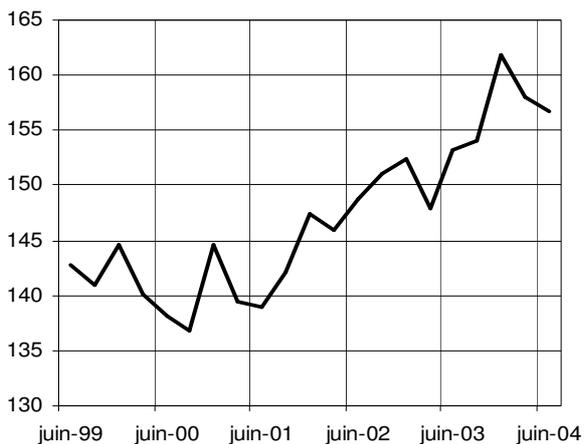
Le rythme de croissance sur un an des dépôts s'est ralenti, mais demeure positif avec + 2,2 %. Cette hausse a favorisé essentiellement les placements de types dépôts à vue.

Les contributions les plus importantes à cette augmentation sont celles des particuliers ainsi que des « autres agents », à savoir notamment les organismes de sécurité sociale. A l'inverse, les sociétés non financières voient leur encours reculer.

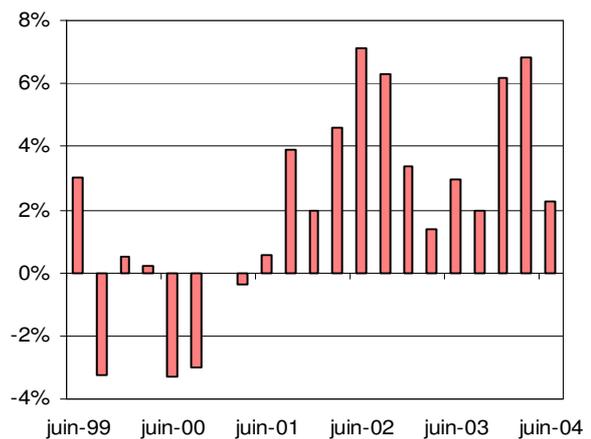
Evolution des dépôts

Ensemble des dépôts

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel



1. L'évolution financière

Répartition des dépôts par nature

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Total
Montant en millions d'Euros			
Au 30 juin 2004	46,9	109,8	156,6
Part en pourcentage	29,9%	70,1%	100,0%
Au 30 juin 2003			
Part en pourcentage	28,7%	71,3%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Total
Variation 2004 / 2003			
- Montant en millions d'Euros	2,9	0,6	3,4
- En pourcentage	6,5%	0,5%	2,2%
Variation 2003 / 2002			
- Montant en millions d'Euros	1,7	2,7	4,4
- En pourcentage	4,1%	2,5%	3,0%

Répartition des dépôts par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 juin 2004	118,2	2,1	11,7	24,5	156,6
Part en pourcentage	75,5%	1,4%	7,5%	15,7%	100,0%
Au 30 juin 2003					
Part en pourcentage	75,5%	1,5%	8,4%	14,6%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	2,6	-0,1	-1,2	2,1	3,4
- En pourcentage	2,3%	-5,8%	-9,0%	9,4%	2,2%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	4,7	-0,2	-0,9	0,8	4,4
- En pourcentage	4,2%	-7,5%	-6,8%	3,8%	3,0%

1.1.3 Dépôts à vue

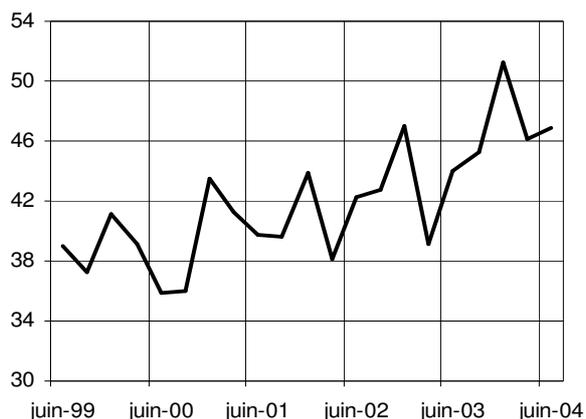
L'encours des *dépôts à vue* s'établit à 46,9 millions d'euros. Il progresse de + 2,9 millions d'euros sur un an ; la hausse est essentiellement localisée sur les dépôts à vue des organismes de sécurité sociale ainsi que sur ceux des administrations privées (à savoir les institutions sans but lucratif).

En revanche, par rapport au 31 mars 2004, les dépôts à vue recensés dans les établissements de crédit locaux sont restés relativement stables (+ 0,8 millions d'euros).

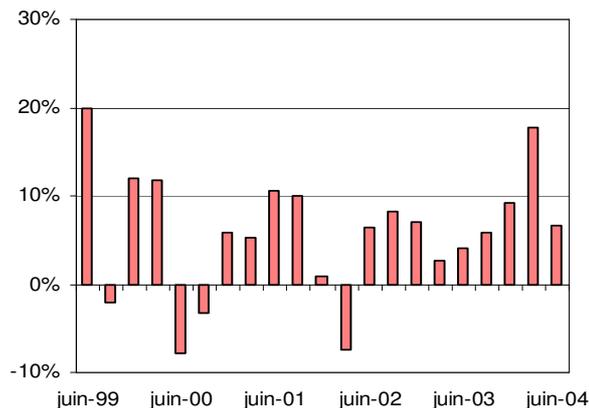
Evolution des dépôts à vue

Ensemble des dépôts à vue

en millions d'euros

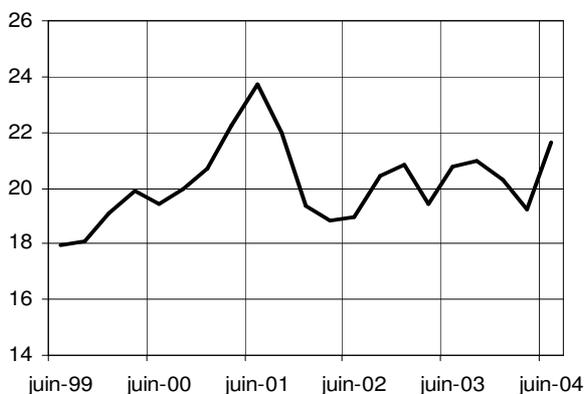


Variations trimestrielles en glissement annuel



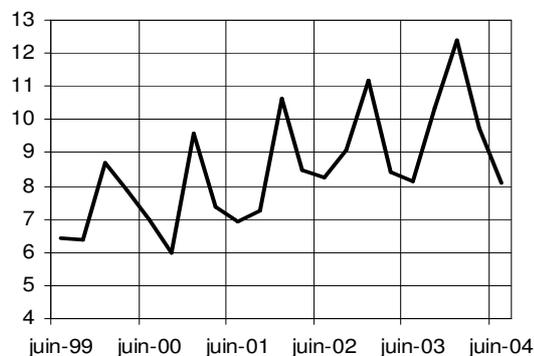
Dépôts à vue des particuliers

en millions d'euros



Dépôts à vue des sociétés non financières

en millions d'euros



Nota Bene : Les dépôts à vue correspondent aux soldes des comptes ordinaires créditeurs gérés par les établissements de crédit et les réseaux de La Poste et du Trésor Public

1. L'évolution financière

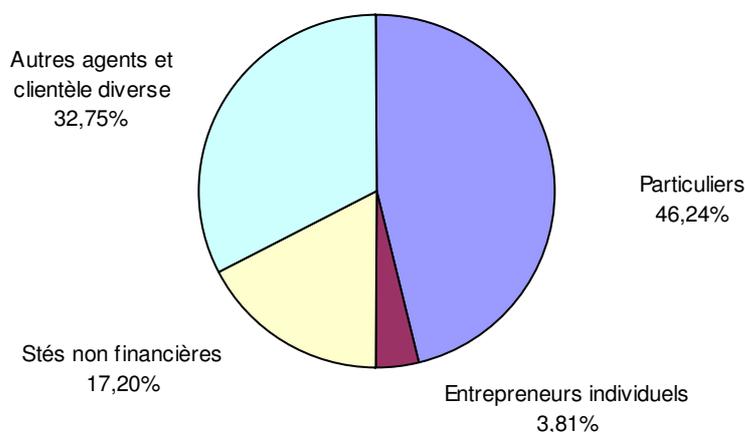
Répartition des dépôts à vue par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 juin 2004	21,7	1,8	8,1	15,4	46,9
Part en pourcentage	46,2%	3,8%	17,2%	32,7%	100,0%
Au 30 juin 2003					
Au 30 juin 2003	20,8	1,7	8,1	13,3	44,0
Part en pourcentage	47,2%	4,0%	18,5%	30,3%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	0,9	NS	-0,1	2,0	2,9
- En pourcentage	4,3%	2,6%	-0,8%	15,1%	6,5%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	1,8	-0,2	-0,1	0,3	1,7
- En pourcentage	9,7%	-11,5%	-1,7%	2,0%	4,1%

Répartition des dépôts à vue par agents économiques au 30 juin 2004



1.1.4 Placements liquides ou à court terme

Les **placements liquides ou à court terme** regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial¹ et les produits indexés sur le taux du marché monétaire². Sur un an, on constate une quasi stabilité, avec une hausse de 0,6 million d'euros, soit + 0,5 %.

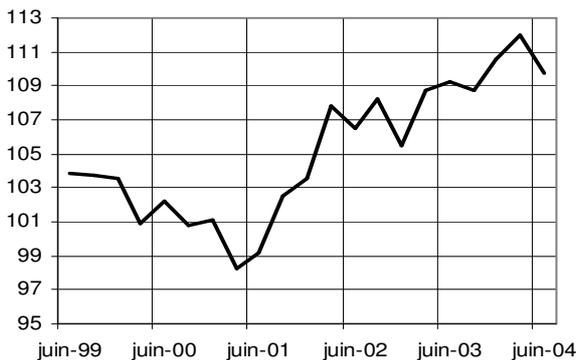
La répartition entre les différents types de dépôts a évolué. Les dépôts à terme se confirment comme le produit privilégié par les épargnants de l'archipel (ces derniers bénéficiant à Saint-Pierre-et-Miquelon d'un avantage fiscal³) ; leur montant augmente en un an de 4,1 millions d'euros, soit + 6,3 %. Ils totalisent désormais 62,9 % de l'épargne à court terme pour un montant de 69,1 millions d'euros. Par contre, on constate un recul de 1,5 millions d'euros par rapport au 31 mars dernier. Les comptes sur livrets se positionnent en deuxième place parmi les produits d'épargne à court terme ; avec 29,9 % de l'encours, ils progressent de 1,1 millions d'euros. Les bons de caisse continuent de reculer, et ce pour le septième trimestre consécutif ; ils perdent de leur intérêt au profit de produits plus rémunérateurs.

Les particuliers demeurent les premiers détenteurs des placements liquides ou à court terme (88,0 % du total avec 96,6 millions d'euros). Leurs placements augmentent de 1,7 millions d'euros sur un an, alors que ceux des sociétés non financières baissent de 1,1 millions d'euros.

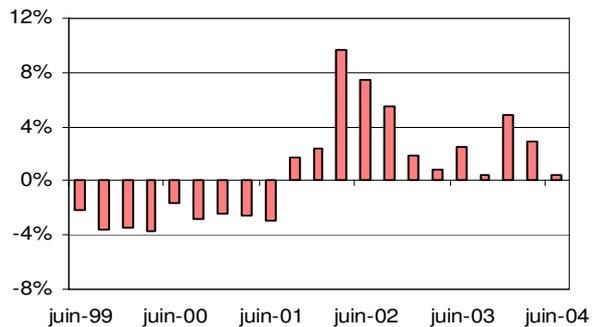
Evolution des placements liquides ou à court terme

Ensemble des placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

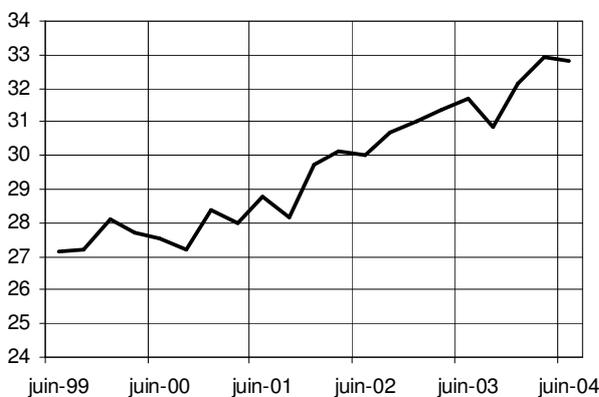


Variations trimestrielles en glissement annuel



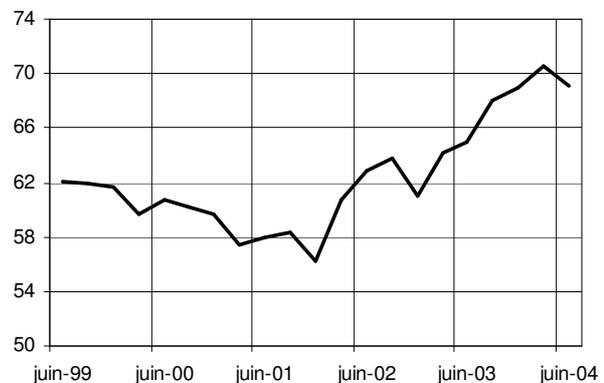
Comptes sur livrets

en millions d'euros



Dépôts à terme

en millions d'euros



¹ Livrets A, livrets ordinaires, livrets bleus, livrets jeunes, comptes d'épargne logement

² Dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts, OPCVM monétaires

³ Les intérêts servis à un taux inférieur ou égal à 10 % l'an sont exonérés de l'impôt sur le revenu.

1. L'évolution financière

Répartition des placements liquides / à court terme par catégorie de placement

	Comptes sur livrets	Comptes d'épargne-logement	Dépôts à terme	Bons de caisse	Certificats de dépôt	OPCVM monétaires	Total
Montant en millions d'Euros							
Au 30 juin 2004	32,8	NS	69,1	7,9	0,0	0,0	109,8
Part en pourcentage	29,9%	NS	62,9%	7,2%	-	-	100,0%
Au 30 juin 2003							
Au 30 juin 2003	31,7	NS	65,0	12,5	0,0	0,0	109,2
Part en pourcentage	29,0%	NS	59,5%	11,4%	-	-	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Comptes sur livrets	Comptes d'épargne-logement	Dépôts à terme	Bons de caisse	Certificats de dépôt	OPCVM monétaires	Total
Variation 2004 / 2003							
- Montant en millions d'Euros	1,1	NS	4,1	-4,6	-	-	0,6
- En pourcentage	3,5%	8,0%	6,3%	-37,0%	-	-	0,5%
Variation 2003 / 2002							
- Montant en millions d'Euros	1,7	NS	2,2	-1,2	-	-	2,7
- En pourcentage	5,6%	31,6%	3,5%	-8,8%	-	-	2,5%

Répartition des placements liquides / à court terme par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 juin 2004	96,6	0,4	3,7	9,2	109,8
Part en pourcentage	88,0%	0,3%	3,3%	8,4%	100,0%
Au 30 juin 2003					
Au 30 juin 2003	94,8	0,5	4,8	9,1	109,2
Part en pourcentage	86,9%	0,5%	4,4%	8,3%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	1,7	-0,2	-1,1	0,1	0,6
- En pourcentage	1,8%	-32,9%	-23,0%	1,1%	0,5%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	2,9	NS	-0,8	0,6	2,7
- En pourcentage	3,1%	8,5%	-14,4%	6,6%	2,5%

1.1.5 Epargne à long terme

L'exhaustivité des statistiques concernant *l'épargne à long terme* n'est, pour le moment, pas assurée : celles-ci n'incluent pas les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit ni les chiffres relatifs aux contrats souscrits auprès des compagnies d'assurance. Les données obtenues permettent, néanmoins, d'estimer les montants investis par les résidents de Saint-Pierre-et-Miquelon en placements longs.

Au 30 juin 2004, le montant de l'épargne à long terme collectée par les établissements de crédit de la place s'élève à 4,4 millions d'euros, en hausse de 1,2 millions d'euros sur un an. En revanche l'encours est resté stable par rapport au 31 mars dernier.

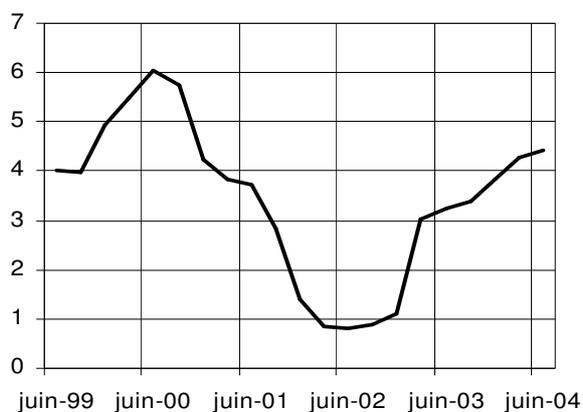
L'épargne à long terme dans l'archipel s'est significativement contractée lorsque le Trésor Public a mis fin à ses activités de gestion des fonds privés le 31 décembre 2001. Une partie des placements a été transférée sur des produits d'épargne à court terme dans les établissements de crédit locaux mais également sur les plans d'épargne logement dont le montant est en croissance continue. Parallèlement, les établissements de crédit locaux ont progressivement proposé de nouveaux produits d'épargne à long terme.

La totalité de l'épargne à long terme est détenue par les particuliers.

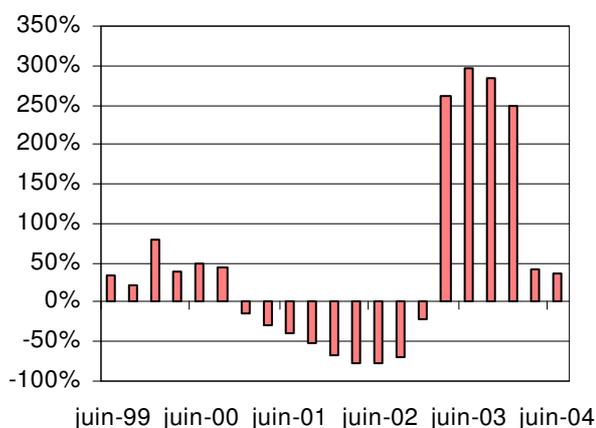
Evolution de l'épargne à long terme

Ensemble de l'épargne à long terme

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel



1. L'évolution financière

Répartition de l'épargne à long terme par catégorie de placement

	Portefeuille-titres (actions et obligations)	OPCVM titres (non monétaires)	Plans d'épargne- logement et plans d'épargne populaire	Autres actifs	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 juin 2004	2,9	0,0	1,5	0,0	4,4
Part en pourcentage	66,3%	–	33,7%	–	100,0%
Au 30 juin 2003					
Au 30 juin 2003	1,6	0,4	1,2	0,0	3,2
Part en pourcentage	49,5%	12,4%	38,1%	–	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Portefeuille-titres (actions et obligations)	OPCVM titres (non monétaires)	Plans d'épargne- logement et plans d'épargne populaire	Autres actifs	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	1,3	-0,4	0,3	–	1,2
- En pourcentage	82,8%	-100,0%	20,6%	–	36,4%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	1,6	0,4	0,4	–	2,4
- En pourcentage	NS	NS	51,7%	–	295,7%

Répartition de l'épargne à long terme par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 juin 2004	4,4	0,0	0,0	0,0	4,4
Part en pourcentage	100,0%	–	–	–	100,0%
Au 30 juin 2003					
Au 30 juin 2003	3,2	0,0	NS	0,0	3,2
Part en pourcentage	100,0%	–	NS	–	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	1,2	–	NS	–	1,2
- En pourcentage	36,5%	–	-100,0%	–	36,4%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	2,4	–	NS	–	2,4
- En pourcentage	295,6%	–	NS	–	295,7%

1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière

Cette partie analyse d'abord l'ensemble des prêts aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés, puis distingue les concours octroyés par les établissements locaux et ceux consentis par les établissements non installés localement.

1.2.1 Ensemble des concours consentis

L'encours des prêts accordés par les établissements de crédit aussi bien locaux que par ceux non installés localement continue d'augmenter ; il s'établit à 142,3 millions d'euros, niveau le plus haut jamais atteint. Sur un an il a progressé de 4,8 %, et de 1,64 % au cours du deuxième trimestre 2004. 84,5 % de ces crédits sont octroyés par les établissements locaux et 15,5 % par les établissements non installés localement.

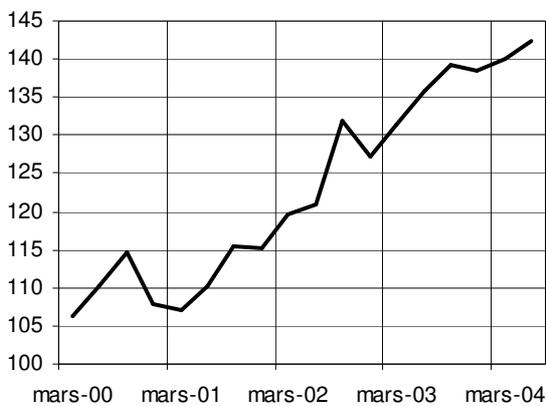
Le dynamisme des crédits résulte, en grande partie, de la croissance des crédits à l'habitat (+ 5,1 millions d'euros), qui représentent 38,5 % de l'encours total.

Les particuliers restent les premiers détenteurs, avec 45,7 % de l'encours ; les concours dont ils sont bénéficiaires progressent de + 10,3%.

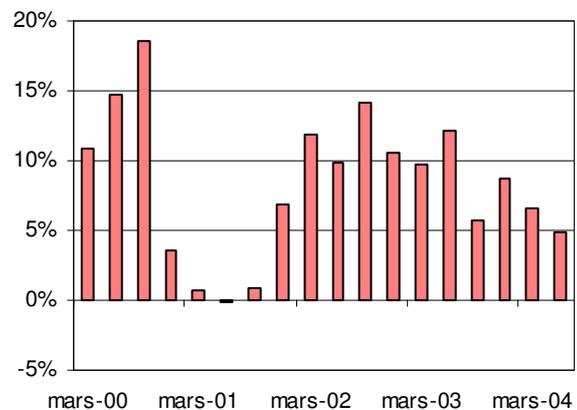
Evolution des concours consentis par les établissements de crédit

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit

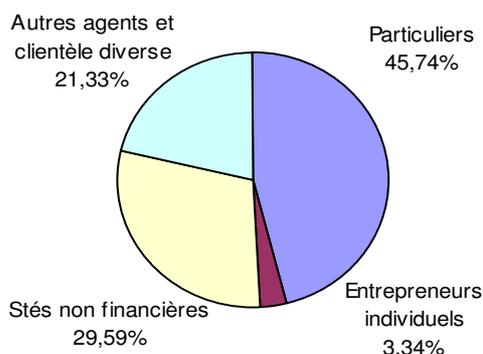
en millions d'euros



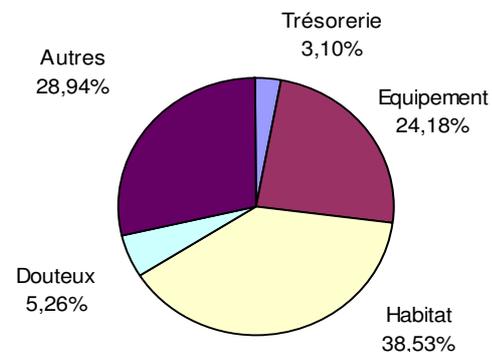
Variations trimestrielles en glissement annuel



Concours par agents économiques au 30/06/ 2004



Concours par catégories au 30/06/2004



1. L'évolution financière

Concours consentis par les établissements de crédit par catégorie de crédit

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros								
Au 30 juin 2004	4,4	2,5	34,4	54,8	7,5	38,2	0,5	142,3
Part en pourcentage	3,1%	1,8%	24,2%	38,5%	5,3%	26,8%	0,3%	100,0%
Au 30 juin 2003	3,5	1,9	33,7	49,7	3,7	42,7	0,5	135,7
Part en pourcentage	2,6%	1,4%	24,8%	36,7%	2,7%	31,5%	0,4%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'Euros	0,9	0,6	0,7	5,1	3,8	-4,6	NS	6,6
- En pourcentage	25,7%	32,5%	2,2%	10,2%	103,3%	-10,7%	0,8%	4,8%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'Euros	-0,2	-0,4	1,7	7,5	-1,3	7,1	0,3	14,7
- En pourcentage	-5,5%	-17,8%	5,4%	17,7%	-26,2%	20,1%	118,2%	12,2%

Concours consentis par les établissements de crédit par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 juin 2004	65,1	4,8	42,1	30,3	142,3
Part en pourcentage	45,7%	3,3%	29,6%	21,3%	100,0%
Au 30 juin 2003	59,0	4,9	39,7	32,1	135,7
Part en pourcentage	43,5%	3,6%	29,2%	23,7%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'Euros	6,1	-0,1	2,4	-1,8	6,6
- En pourcentage	10,3%	-2,8%	6,1%	-5,5%	4,8%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'Euros	6,1	-0,1	6,4	2,3	14,7
- En pourcentage	11,5%	-2,1%	19,2%	7,9%	12,2%

1.2.2 Concours consentis par les Etablissements de Crédit locaux

Les concours de caractère bancaire accordés aux agents économiques par les établissements de crédit locaux s'établissent à 120,2 millions d'euros au 30 juin 2004, en hausse de 6,3 % sur un an. Au cours du deuxième trimestre 2004, l'encours a progressé de 2,5 %.

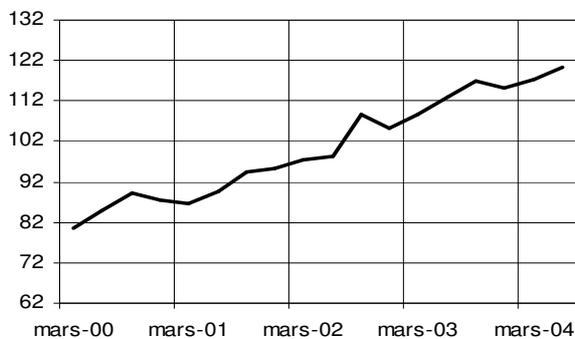
Le dynamisme de cette croissance est essentiellement localisé sur les crédits à l'habitat, qui augmentent de 5,4 millions d'euros en glissement annuel (+ 11,6 %). Les constructions sur le quartier des Graves absorbent une part significative de cette augmentation ; les crédits à l'habitat représentent 42,9 % de l'encours contracté auprès des établissements de la place. On note l'importante croissance des créances douteuses brutes, qui doublent en un an et augmentent de 2,1 millions d'euros au cours du deuxième trimestre 2004. Cette hausse est à relier au recul de la catégorie « autres crédits » (composés à 63,7 % de comptes ordinaires débiteurs), dont certains ont dû être déclassés en créances douteuses.

La ventilation des concours par agent économique témoigne de la part toujours prépondérante des crédits aux particuliers, puisque ces derniers détiennent la moitié des crédits accordés par les établissements de crédit locaux. Leur encours augmente de 6,1 millions d'euros (+ 4,4 millions d'euros pour les crédits à l'habitat et + 1,6 millions d'euros pour les créances douteuses). L'encours des sociétés non financières, deuxième bénéficiaires des concours de la zone, augmente de 2,7 millions d'euros ; on constate une hausse de leurs crédits d'équipement ainsi que des créances douteuses, mais un recul de 2,2 millions d'euros des comptes ordinaires débiteurs détenus par ces agents économiques.

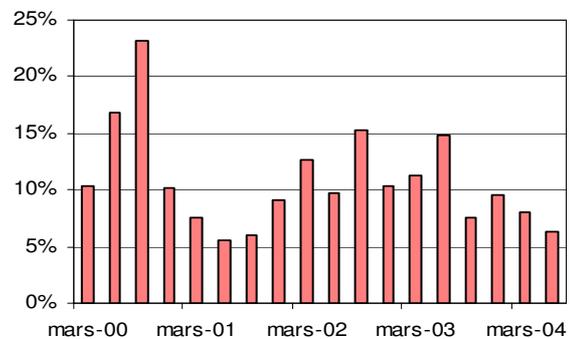
Evolution des concours consentis par les établissements de crédit locaux

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux

en millions d'euros

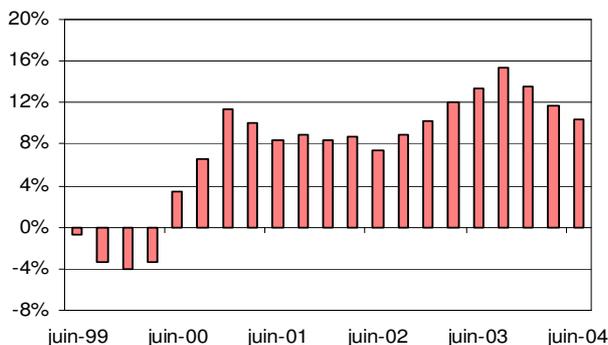


Variations trimestrielles en glissement annuel



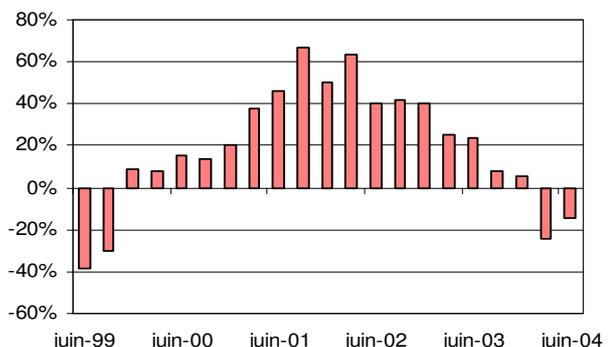
Crédits à l'habitat des particuliers

Variations trimestrielles en glissement annuel



Comptes ordinaires débiteurs des sociétés non financières

Variations trimestrielles en glissement annuel



1. L'évolution financière

Concours consentis par catégorie de crédit (EC locaux)

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros								
Au 30 juin 2004	3,3	2,5	22,0	51,6	7,0	33,3	0,5	120,2
Part en pourcentage	2,8%	2,1%	18,3%	42,9%	5,8%	27,7%	0,4%	100,0%
Au 30 juin 2003	2,4	1,9	21,2	46,2	3,5	37,4	0,5	113,0
Part en pourcentage	2,1%	1,7%	18,7%	40,9%	3,1%	33,1%	0,4%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'Euros	0,9	0,6	0,8	5,4	3,5	-4,1	NS	7,2
- En pourcentage	38,7%	32,5%	3,7%	11,6%	101,1%	-10,9%	0,8%	6,3%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'Euros	-0,3	-0,4	1,6	6,9	-1,1	7,7	0,3	14,5
- En pourcentage	-11,6%	-17,8%	7,9%	17,6%	-24,6%	25,8%	118,2%	14,8%

Concours consentis par agent économique (EC locaux)

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 juin 2004		60,3	4,8	38,8	16,3
Part en pourcentage		50,2%	4,0%	32,3%	13,6%
Au 30 juin 2003		54,1	4,9	36,2	17,8
Part en pourcentage		47,9%	4,3%	32,0%	15,8%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'Euros		6,1	-0,1	2,7	-1,5
- En pourcentage		11,3%	-2,8%	7,4%	-8,4%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'Euros		5,1	-0,1	5,9	3,6
- En pourcentage		10,5%	-2,1%	19,6%	25,0%

1.2.3 Concours consentis par les Etablissements de Crédit non installés localement

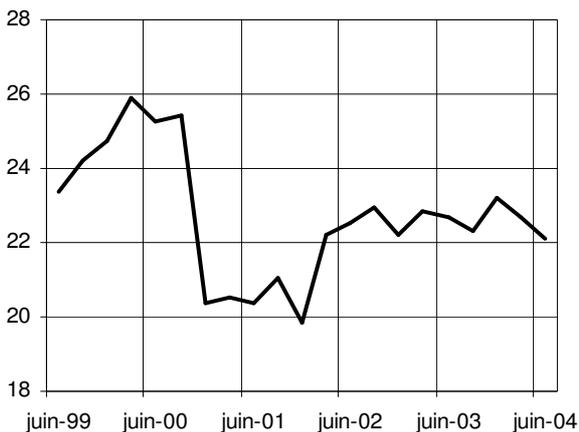
L'encours des prêts de caractère bancaire accordés aux agents économiques par les établissements de crédit métropolitains non installés localement¹ a légèrement reculé sur un an, passant de 22,7 à 22,1 millions d'euros.

Ce sont essentiellement les collectivités locales qui se financent auprès des établissements de crédits métropolitains ; elles détiennent 63,5 % de l'encours.

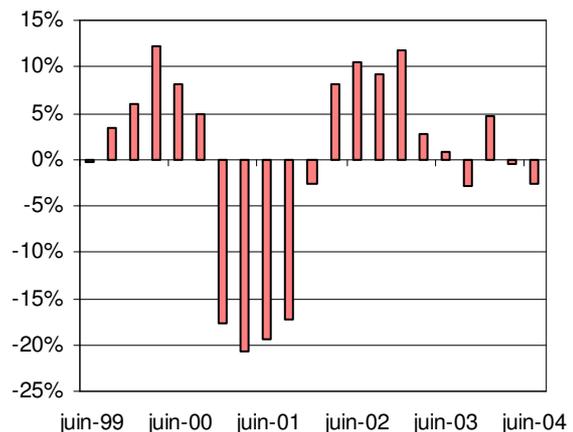
Les particuliers sont les deuxièmes détenteurs des concours octroyés par les établissements métropolitains ; leur encours est essentiellement constitué de crédits à l'habitat.

Evolution des concours consentis (EC non installés localement)

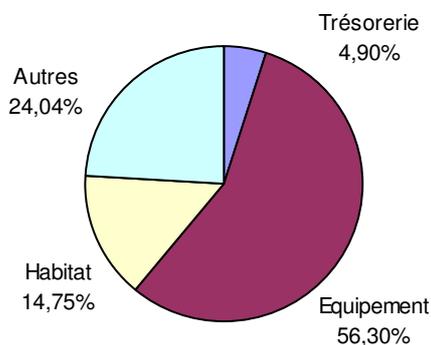
Ensemble des concours consentis (EC non installés localement)
en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

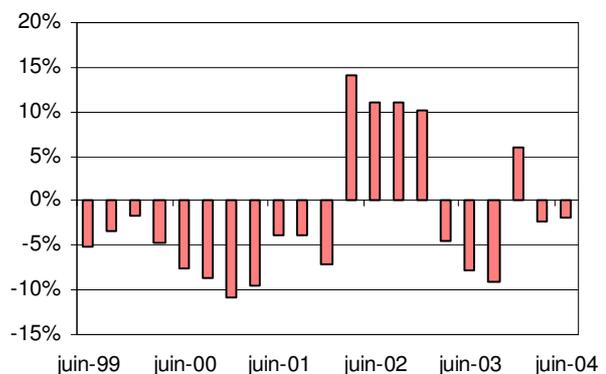


Concours par catégories au 30/06/2004



Crédits aux administrations

Variations trimestrielles en glissement annuel



¹ Il s'agit de l'Agence Française de Développement, la Banque Européenne d'Investissement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Aide Sociale de l'Education Nationale (CASDEN – Banque Populaire), du Crédit Local de France et de la Compagnie de Financement Foncier.

1. L'évolution financière

Concours consentis par catégorie de crédit (EC non installés localement)

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros								
Au 30 juin 2004	1,1	0,0	12,4	3,3	0,5	4,8	0,0	22,1
Part en pourcentage	4,9%	–	56,3%	14,8%	2,2%	21,9%	–	100,0%
Au 30 juin 2003								
Au 30 juin 2003	1,1	0,0	12,5	3,6	0,2	5,3	0,0	22,7
Part en pourcentage	4,9%	–	55,0%	15,7%	0,9%	23,5%	–	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'Euros	NS	–	NS	-0,3	0,3	-0,5	–	-0,6
- En pourcentage	-2,4%	–	-0,3%	-8,5%	141,9%	-9,5%	–	-2,6%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'Euros	0,1	–	0,2	0,6	-0,2	-0,5	–	0,2
- En pourcentage	11,2%	–	1,5%	19,4%	-46,9%	-8,9%	–	0,8%

Concours consentis par agent économique (EC non installés localement)

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 juin 2004		4,8	0,0	3,3	14,0
Part en pourcentage		21,7%	–	14,8%	63,5%
Au 30 juin 2003					
Au 30 juin 2003		4,9	0,0	3,5	14,3
Part en pourcentage		21,5%	–	15,5%	63,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'Euros		-0,1	–	-0,3	-0,3
- En pourcentage		-1,7%	–	-7,1%	-1,9%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'Euros		0,9	–	0,5	-1,2
- En pourcentage		24,1%	–	14,6%	-7,8%

1.3 Position extérieure nette du système bancaire local

La **position extérieure nette** du système local se définit comme la différence entre les avoirs extérieurs des établissements de crédit locaux et les engagements extérieurs de ces mêmes établissements. Elle constitue le solde des opérations de trésorerie interbancaire effectuées entre les banques de l'archipel et les établissements de crédit non installés localement.

Le système bancaire local collectant plus d'épargne qu'il n'octroie de crédit, présente une position extérieure nette structurellement positive. Au 30 juin 2004, les établissements de crédit locaux affichent une position extérieure nette de 52,0 millions d'euros, en léger recul sur un an. On note depuis 2001 un développement des relations entre les établissements locaux et leur réseau installé en métropole.

Avoirs extérieurs des établissements de crédit locaux (A)		Engagements extérieurs des établissements de crédit locaux (B)		Position extérieure nette du système bancaire local (A) - (B)	
2003	2004	2003	2004	2003	2004
80,8	83,1	27,6	31,1	53,2	52,0

Montant en millions d'Euros

II. Rappel des taux

2.1 Taux de marché

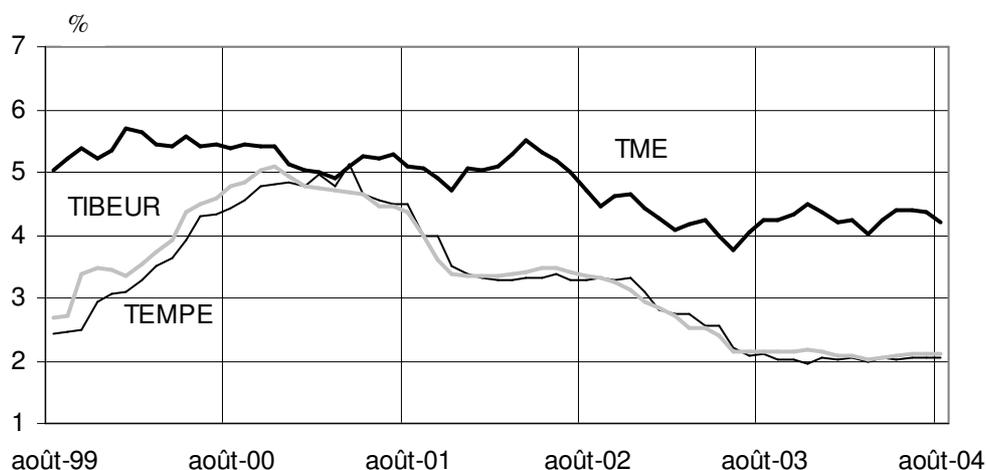
Taux directeurs de la Banque Centrale Européenne

Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement : 2,00 % (09/06/03)

Taux de la facilité de prêt marginal : 3,00 % (06/06/03)

Taux de la facilité de dépôts : 1,00 % (06/06/03)

Taux des marchés monétaires et obligataires



TME : Taux Moyen des Emprunts d'Etat à Long Terme

TIBEUR : Taux Interbancaire offert en Euro

TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euros

2.2 Taux d'intérêt légal

Le *taux d'intérêt légal* est défini par la Loi n° 89-4221 du 23 juin 1989 comme "égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines".

Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvements d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004
3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27 %

2.3 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire, tout prêt dont le taux effectif global (TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er modifié de la loi n° 66-1010 du 28 décembre 1966.

Conformément aux dispositions de la loi Neiertz relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles, le *taux de l'usure* pour chacune des onze catégories de crédit définies par arrêté du 25 juin 1990 est calculé trimestriellement.

Parallèlement, la loi pour l'initiative économique n°2003-721 du 1^{er} août 2003 a supprimé la notion de taux d'usure pour les prêts accordés aux personnes morales se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte. En matière de crédit professionnel, demeurent soumis à la réglementation sur l'usure les prêts aux entreprises n'ayant pas la personnalité morale telle que les entrepreneurs individuels personnes physiques.

2.3.1 Crédits aux particuliers

Seuil de l'usure(en %)	1T2003	2T2003	3T2003	4T2003	1T2004	2T2004	3T2004
Prêts immobiliers							
- Prêts à taux fixe	7,93	7,59	7,37	6,88	6,77	6,83	6,67
- Prêts à taux variable	7,39	7,04	6,89	6,40	6,11	5,99	5,88
- Prêts à taux relais	7,96	7,76	7,63	7,12	7,04	7,07	6,72
Autres prêts							
- Prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 524€	22,08	21,79	21,63	21,25	20,85	20,96	20,73
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 €	17,64	17,52	17,27	16,84	16,52	16,57	16,64
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur > à 1 524 €	10,80	10,63	10,36	9,96	9,60	9,68	9,07

2.3.2 Crédits aux entreprises

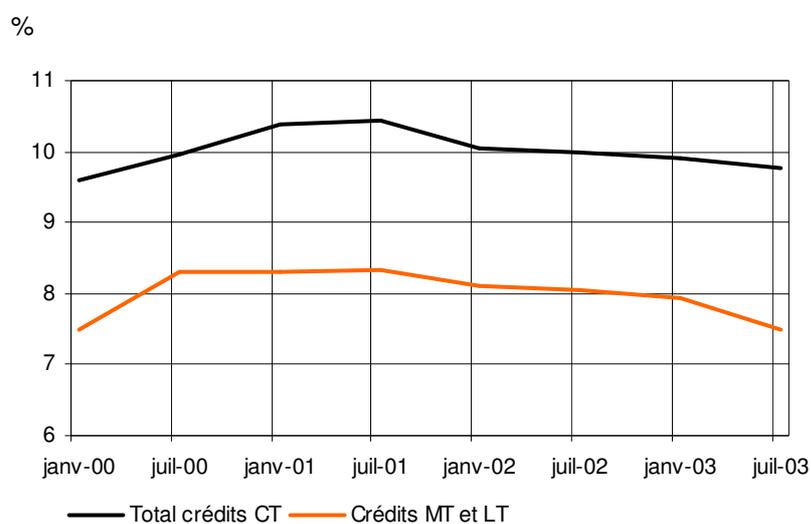
Seuil de l'usure	1T2003	2T2003	3T2003	4T2003	1T2004	2T2004	3T2004
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,71	9,29	9,15	8,72	8,33	8,52	8,40
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	8,19	7,68	7,39	6,79	6,48	6,57	6,41
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	7,52	7,20	6,92	6,49	6,33	6,35	6,00
- Découverts en compte	11,79	11,55	11,47	11,19	10,85	11,05	11,73
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = 2 ans	10,00	9,36	9,21	8,73	8,67	8,49	7,73

N.B: ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur les plus forts découverts du mois.

Conditions applicables selon les dispositions de la loi 2003-721 du 01/08/2003.

2.4 Coût du crédit aux entreprises (conditions générales)

En %	janv-00	juil-00	janv-01	juil-01	janv-02	juil-02	janv-03	juil-03	Variation en points	
									6 mois	1 an
Crédits CT:										
- Escompte	8,85	9,50	9,87	9,73	9,35	9,22	9,20	9,03	-0,17	-0,19
- Découvert	10,90	10,90	11,74	11,83	11,45	11,58	11,30	11,20	-0,10	-0,38
- Autres crédits CT	9,00	9,50	9,50	9,73	9,33	9,20	9,18	9,03	-0,15	-0,17
Total crédits CT	9,58	9,97	10,37	10,43	10,04	10,00	9,89	9,75	-0,14	-0,25
Crédits MT et LT	7,50	8,30	8,31	8,33	8,10	8,05	7,95	7,48	-0,47	-0,57



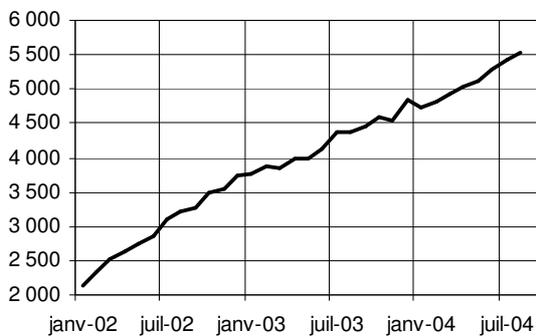
III. Monnaie fiduciaire

3.1 Emission de billets en euros

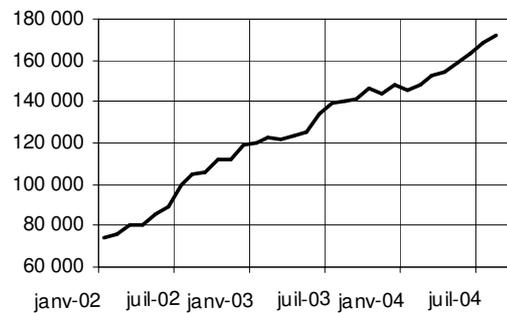
L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les billets qui ont cours en France métropolitaine. Ce n'est qu'à compter du 1^{er} janvier 1978 que l'IEDOM a assuré le service de l'Emission des billets à Saint-Pierre-et-Miquelon, se substituant à l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM).

A la fin du mois d'août 2004, l'agence de Saint-Pierre-et-Miquelon a ainsi délivré 171 642 billets pour une valeur totale de 5,531 millions d'euros, toutes coupures confondues.

Emissions nettes cumulées de billets (*)
en milliers d'euros



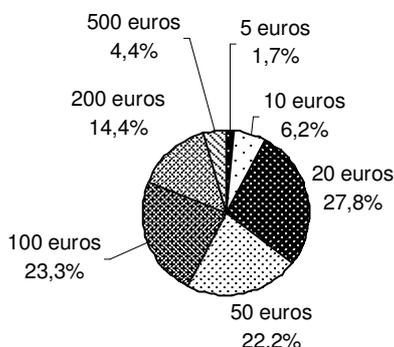
Emissions nettes cumulées de billets
en unités



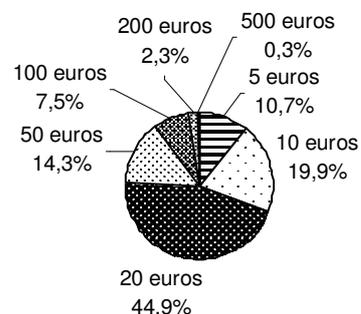
(*) Les émissions nettes sont la différence entre les billets émis et les billets retirés de la circulation. L'émission nette cumulée représente, le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, préalimantation comprise.

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de billets euros à fin août 2004

Répartition en valeur



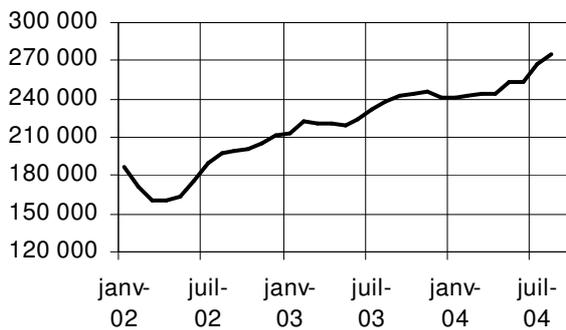
Répartition en volume



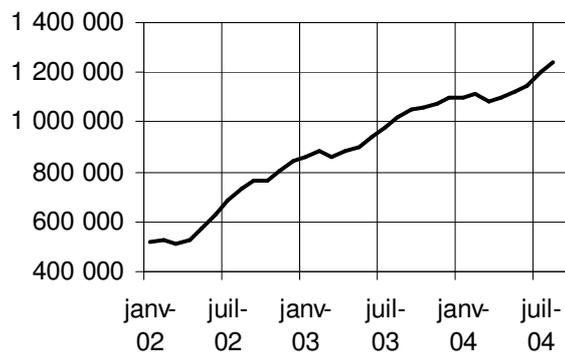
3.2 Emission de pièces euros

A la fin du mois d'août 2004, ce sont 1,241 million de pièces qui ont été délivrées par l'agence de Saint-Pierre-et-Miquelon, pour un montant de 274 648 euros.

Emissions nettes cumulées de pièces (*)
en euros



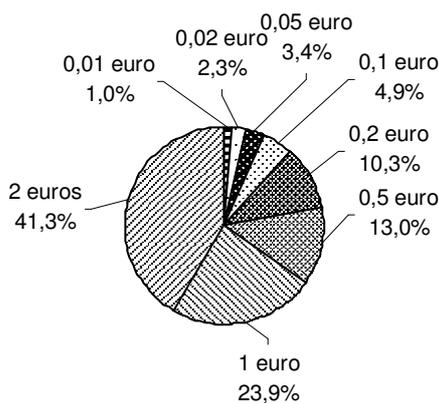
Emissions nettes cumulées de pièces
en unités



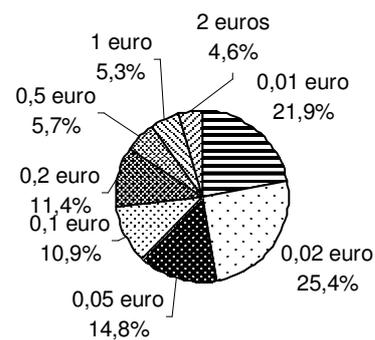
(*) Les émissions nettes sont la différence entre les pièces émises et retirées de la circulation. L'émission nette cumulée représente le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, préalimentation comprise.

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de pièces euros à fin août 2004

Répartition en valeur



Répartition en volume



INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE MER

B.P. 4202

4, Rue de la Roncière

97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Directeur de la publication : A.VIENNEY

Responsable de la rédaction : B.RATAFIKA

Edition : IEDOM

Impression : INFOTEC, Saint-Pierre

Dépôt légal : septembre 2004

INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

BP 4202, 4 rue de la Roncière
97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon

ISSN 0296 - 3116